Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Hautmont

CONDITIONS

Par la Poste. Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Belgique, supplément, et Etranger, port en sus	

ANNONCES

Annonces	la ligne 0,50
Réclames	— 0,60
Faits-Divers	— 1,50
Chroniques locales	— 2,50

L'ÉTOILE

Guidés par les rayons d'un astre qui se lève
Et laissant derrière eux leurs domaines royaux,
Les Mages d'Orient s'en vont, sur leurs chameaux,
Dans le poudroiement d'or que leur course soulève.

Ils allaient, enfermés dans leurs baldaquins clos,
Poursuivant leur chemin sans repos et sans trêve,
Et passaient les déserts, caravane de rêve,
Au carillon d'argent que faisaient leurs grelots.

Enfin, dans la splendeur de ces palmiers féconds,
Parut Jérusalem et ses blanches coupoles
Que le soleil nimbait d'ardentes auréoles...

Ce soir-là, les bergers qui veillaient sur les monts
Aperçurent au fond de l'immensité nue
Planer sur Bethléem, une étoile inconnue...

E. BAYART.

Étrennes aux Expulsés

M. et Mme Louis Dubar	100 fr.
Offrande anonyme	100 »
M. et Mme Verley-Crouan (2e souscription)	50 »
Une amie des expulsés	5 »
M. et Mme F. G.	20 »
Armentières. — M. Ferdinand Breuvart	100 »
Mlles Beaucourt	100 »
Anonyme	10 »
M. et Mme Blanc	7 »
M. et Mme Prisse-Verley	40 »
Tourcoing. — M. François Masturel	100 »
M. et Mme Lemire-Cuvillier	100 »
Anonyme d'Hem-Lenglet	5 »

" Le manque d'instruction morale "

Dès 1889, les Inspecteurs du travail à Paris, dans leur rapport, constatent « le manque d'instruction morale dans les enfants », leur goût pour les gros mots, les injures, les paroles obscènes et « l'inanité absolue des cours d'instruction morale ».

Ce qui était constaté, il y a quinze ans, peut-être plus finement et plus douloureusement encore aujourd'hui.

Avez-vous eu la curiosité et aussi la patience (car il en faut, hélas !) de lire, dans notre revue chronologique de 1904 à Lille et dans le département, les deux colonnes où sont énumérés les crimes ?

Quel bilan !

Et si le temps et la place nous avaient permis de donner l'âge des criminels, combien en trouverait-on ayant atteint trente ans ?

Avec plus de raison nous est-il permis d'appliquer à notre région en 1905 ce qu'écrivait déjà en 1887 M. Adolphe Guillot, juge d'instruction à Paris, dans son livre *Paris qui souffre* :

Certes, il n'était pas plus clérical que les inspecteurs du travail vités plus haut.

Il constatait que le nombre des jeunes gens délinquants et criminels avait passé, en vingt ans, de 5.000 à 20.000, et il ajoutait :

Il ne peut désapper à aucun homme sincère, quelque que soient ses opinions, que cette effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a coïncidé avec les changements accomplis dans l'organisation de l'enseignement public.

Les changements dont se plaint l'éminent criminaliste, n'étaient qu'ébauchés en 1887. Depuis ils ont marché à pas de géants, et la criminalité a suivi du même pas.

Toutes les grandes dissertations des moralistes laïques sur la grandeur et l'efficacité de leurs préceptes vaguement dilués dans des manuels d'*Instruction morale et civique* ne ne sont que des trompe-l'œil.

Tout l'échafaudage de leurs principes sonores, dignité humaine, satisfaction de la conscience, grandeur du devoir, respect d'autrui, solidarité, s'écroule lamentablement faute de base et de sanction.

Les passions humaines ont besoin de quelqu'un qui les commande et d'une crainte qui les arrête, et cela ne suffit pas toujours pour brider leur déchaînement.

Qu'attendre alors de ces considérations creuses qui remplacent les prescriptions et les défenses précises de la morale religieuse ?

M. Buisson, c'est entendu, trouve que rien ne vaut l'éducation laïque pour former des citoyens honnêtes. Or, en 1898, il en déclarait épouvanté des négations morales auxquelles aboutissaient les instituteurs, et il disait :

« Je ne sais quels élèves forment de tels maîtres ». Ainsi répondait ce grand pontife à l'enquête ouverte alors par le *Figaro*.

Or, depuis 1898, les maîtres ont encore fait des progrès dans la voie des *négations morales*, et les élèves n'ont pas manqué de les suivre.

M. Pulbereud, inspecteur-général au ministère de l'Intérieur, dans un rapport présenté le 7 avril 1897 au Comité de défense des enfants assistés, déclarait en substance que si l'on ne veillait pas sur la conscience de l'enfant, on le vouait à la chute, à une chute périlleuse pour lui-même et pour la société et il proclamait la nécessité de la morale religieuse.

M. Gaufrès, ex-pasteur protestant et conseiller municipal de Paris, écrivait : « Nous sommes présentement en passe d'échouer dans la grande entreprise qui a été faite de faire l'éducation de la démocratie en France, et nous échouons par la raison que vise le savoir étrier la conduite. « Voilà la raison de ces enfants qu'il faut plus tard « envoyer en correction pénitentiaire ».

Enfin M. Fouillée, le critique philosophe, dans son article publié en 1897 par la Revue *des Deux-Mondes*, et dont le retentissement fut énorme, constatait qu'à Paris, sur 100 enfants poursuivis, on en trouve 2 à peine qui aient suivi d'une école religieuse, et que sur 100 enfants détenus à la Petite-Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que 1, l'école laïque 87. Il constatait que dans les départements bretons, où l'homme est presque aussi religieux que la femme, la criminalité masculine est très faible, et l'écrivain concluait à la nécessité de revenir à l'éducation morale.

Nous croisons, on ne revient ra pas de suite à l'éducation morale dans les écoles officielles.

Ne sommes-nous pas plus que jamais en franc-maçonnerie dont l'idéal est de faire « disparaître l'idée religieuse du cerveau de nos enfants » ?

Ainsi s'exprimait le trop fameux F.·. Debierre au convent de 1902.

Aussi nous avons toute chance que 1905 nous fournisse une section de crimes non moins attristante que 1904, quand sera venu le moment de publier le bilan de l'année qui commence.

Cette déplorable progression ne s'arrêtera que par l'affirmation patriotique de ceux qui ne veulent pas que s'implante chez nous la barbarie par « manque d'instruction morale ».

Gambetta est délivré la guerre-sans-trêve, au marché au monopole gouvernemental qui n'est que la mise-mise de la Franc-Maçonnerie sur l'âme française.

V. H.

ECHOS

MÉTALLURGIE

On écrit du Nord à la *Métallurgie* :

Bonne tenue générale, ainsi peut se résumer la situation. Les prix ont une tendance assez marquée vers une augmentation prochaine, surtout si les demandes continuent à arriver aussi abondamment que ces jours derniers. L'activité qui en résulte est significative à la fin d'année et laisse bien augurer de l'allure du marché sidérurgique en 1905. Les retardataires qui ne sont pas couverts pourraient bien le regretter avant peu. Les tôles, notamment, qui avaient un peu fléchi, sont fermement tenues surtout que les Belges en ont aussi remonté le prix. Pour les fers marchands, le cours de 16 francs se généralise de plus en plus.

Les affaires en chaudières sont toujours abondantes. C'est un indice que les autres branches de la construction ne tarderont pas à être occupées, les chaudières étant les premiers appareils commandés pour toute installation nouvelle.

Des commandes de locomotives ont été passées par les Compagnies du Midi et de l'Orléans. Le Nord doit en remettre incessamment.

Les Etablissements Cail sont adjudicataires de 800 tonnes de ponts pour les colonies avec un rabais de 19 0/0.

La mise en marche des Aciéries de Lesquin se fera dans le courant de janvier.

A signaler aussi l'incursion dans le Nord d'une maison de construction de Saint-Etienne. Les Etablissements Bietrix et Leflaive viennent en effet de traiter avec la Compagnie des mines de l'Escarpelle la fourniture d'une batterie de six chaudières multitubulaires.

UN MILLION EN OR

Le steamer *Zeeland*, de la Red Star Line, est arrivé hier à Anvers venant de New-York.

Il transportait un linget d'or d'un million. Le précieux chargement a été surveillé pendant tout le trajet nuit et jour, par une garde spéciale. Il était destiné à la monnaie des Pays-Bas et a été immédiatement dirigé sur le train de Hollande.

ÉTAT DES RÉCOLTES

La température a été exceptionnellement froide, les 1er, 2 et 3 janvier. On signalait hier 17 degrés de froid à Belfort, 16 degrés à Clermont, 23 degrés à la Bourboule, 15 degrés à Bordeaux, 10 degrés à Paris. Ce qui est exceptionnel, à Alger et dans toute l'Algérie, la neige est tombée à gros flocons ; le thermomètre est descendu à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Même situation en Tunisie. En outre, de violentes bourrasques ont occasionné de nombreux sinistres dans la Méditerranée.

A Lyon, il a gelé à 12 degrés ; le Rhône et la Saône charrient des glaces.

Ce changement de température brusque n'était pas prévu ; mais, depuis, il y a dégel ; le vent a tendance à tourner au sud. Quel sera l'effet de cette température, surtout sans neige, sur les blés récemment faits ? Ce sera à voir ; en tous les cas, le froid va débarrasser la terre des rongeurs, à la grande satisfaction de la culture. Il faudrait maintenant une bonne couche de neige et une température basse pendant tout le mois.

Le froid est également très vif en Russie et en Amérique.

On a de bonnes nouvelles de la République Argentine ; les pluies ont cessé ; la récolte du blé sera plus importante encore que l'année précédente.

En général, la situation agricole au début de 1905 n'a rien d'anormal, aussi bien chez nous qu'en Europe, et en Amérique un bon hiver serait le bienvenu. En France, les perspectives des premières céréales emblavées sont favorables dans l'ensemble. On fera plus de betteraves que la précédente campagne et moins d'avoines.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale annuelle du 29 décembre une seconde réunion générale de l'A. C. du Nord se tiendra à Roubaix, le vendredi 13 janvier, à 5 heures 1/2 du soir, dans le grande salle du nouveau siège social, 4, rue de la Gare, près de la Grand'Place, Roubaix. Voici l'ordre du jour de cette nouvelle assemblée générale à laquelle sont invités tous les membres de l'A. C. du Nord :

1° Projet de budget pour 1905 ; 2° Augmentation de cotisation (10 francs) votée en principe par l'assemblée générale du 29 décembre 1904.

Un homme broyé par un train

à la gare de Valenciennes

Un terrible accident s'est produit à la gare de Valenciennes, jeudi vers 6 h. 1/2 du matin.

Un ouvrier, Ernest Raes, 25 ans, célibataire, de Marly, occupé actuellement aux travaux de couverture des nouveaux bâtiments de la petite vitesse, se rendait à son travail en traversant les voies, lorsqu'il fut renversé par un train que, dans l'obscurité il n'avait pas aperçu. Le malheureux ouvrier fut littéralement coupé en deux.

Son cadavre, qui ne formait plus qu'une bouillie informe, a été mis en bière aussitôt les constatations terminées. Il a ensuite été transporté provisoirement à la morgue.

DOULOUREUX ANNIVERSAIRE

Sa Grandeur Monseigneur Monnier entrait hier, 5 janvier, dans sa 89e année.

A 9 heures du matin, Monseigneur recevait une lettre faire-part que sa petite-nièce, Mme Bohain-Monnier, venait de succomber, à l'âge de 23 ans, à Landouzy-la-Cour, près de Vervins (Aisne), des suites d'une péritonite.

Le même jour, à 2 heures du soir, un télégramme apportait à Sa Grandeur, la triste nouvelle de la mort de M. Louis Monnier, son frère, décédé le matin à Nivelles, près Saint-Amand, à l'âge de 90 ans 1/2.

Ce double coup fut d'autant plus sensible pour Monseigneur que la veille de l'an Sa Grandeur apprenait avec bonheur l'heureuse naissance d'une arrière-petite-nièce, fille de Mme Bohain-Monnier, et le bon état de santé de M. Louis Monnier, son frère.

Nous offrons au vénéré Prélat nos plus respectueuses condoléances et recommandons ses chers défunts aux prières de nos lecteurs.

GAZETTE du NORD

Nous avons annoncé hier la mort de M. Louis Mullier-Delattre, administrateur de la Caisse d'Epargne, décédé à l'âge de 57 ans, après une courte maladie et dans les plus admirables sentiments de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

M. Mullier comptait à Roubaix de nombreux amis ; son extrême bonté et les beaux exemples de vie chrétienne qu'il donne à tous lui concilient l'estime et l'affection de la ville tout entière. Il était de nos plus anciens abonnés et amis, c'est à ce double titre que nous réclamons pour lui un pieux souvenir à nos lecteurs et que nous assurons Mme Mullier et sa nombreuse famille de nos condoléances bien sympathiques.

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **Mme Desrousseaux**, née **Marie Bracke**, veuve du célèbre chansonnier lillois, décédée presque subitement à l'âge de 74 ans.

— A **ANNAPPES**, de **M. Louis-Désiré Choquel**, cultivateur, conseiller municipal, membre du bureau de bienfaisance et de la confrérie du Saint-Sacrement, décédé dans sa 75e année.

M. Choquel faisait partie du conseil depuis une trentaine d'années. Pendant la durée de son mandat, il avait su s'attirer toutes les sympathies de la population.

— Jeudi matin, à 9 h., au milieu d'une foule considérable et émue, ont eu lieu, à Sainte-Catherine, à **LILLE**, les funérailles de la chère **Sœur Lucinde de Jésus**, Fille de la Sagesse, pieusement décédée, munie des Sacrements, après quelques jours de maladie, le mardi 3 janvier, dans la 60e année de son âge et la 32e de sa profession religieuse.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Dauchy, doyen de la paroisse, qui célébra la messe.

Un grand nombre de Filles de la Sagesse des autres communautés avaient tenu à accompagner leur sœur à sa dernière demeure. Dans le cortège, on remarquait beaucoup d'ecclésiastiques, des religieux et religieuses de tous ordres, des notabilités, des anciens élèves et, pour tout dire, des représentants de toutes les familles de la paroisse, qui avaient voulu par leur présence rendre un dernier hommage à celle qui avait élevé leurs enfants.

Sœur Lazare était à Lille depuis 30 ans. Elle eut deux fois les honneurs de la persécution, la première fois rue des Fossés-Neufs, la seconde fois rue Sainte-Catherine, 73.

— Jeudi matin, à dix heures, eut eu lieu, à **THUMESNIL**, en présence d'une foule nombreuse et recueillie, les funérailles de **M. Omer du Chasteley**, lieutenant d'infanterie en retraite, titulaire de la médaille coloniale, receveur buraliste.

Les honneurs militaires ont été rendus par un piquet du 43e d'infanterie, sous le commandement de M. l'adjudant Lescocq.

M. l'abbé Delle, curé de la paroisse, a fait la levée du corps.

M. Gaspard Barras, parent du défunt, conduisait le deuil.

Après la cérémonie funèbre, le corps a été conduit à la gare de la porte d'Arras pour être transporté à Arras et inhumé dans le caveau de famille.

M. du Chasteley, qui était âgé de 54 ans, était fort sympathique et très estimé dans la localité.

— Jeudi, à 9 heures 1/2, avaient lieu, en l'église de **LOURCHES**, les funérailles de **M. Jean-Baptiste Lecerf**, âgé de 57 ans, chef porion aux mines de Douaisis.

Samedi, il était encore à son poste ; mardi matin il succombait, presque subitement, après avoir reçu les sacrements de l'Extrême-Onction.

C'était un employé honnête, estimé de ses chefs, aimé de ses camarades et des ouvriers qui travaillaient sous ses ordres.

Le service fut célébré solennellement par M. l'abbé Deschrœver, nouveau curé de la paroisse. M. Lecerf assistait à la belle cérémonie de l'installation, huit jours auparavant.

La musique des mines s'est fait entendre plusieurs fois dans le cortège et pendant le Saint-Sacrifice.

M. le Directeur des mines, MM. les Ingénieurs, tout le personnel, les Anciens combattants de 1870, la Société des archers et une foule nombreuse de parents et d'amis suivaient la dépouille mortelle de Jean-Baptiste Lecerf, qui laisse une veuve et quatre enfants.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Le mariage de **M. François Ladrière**, trésorier de la *Jeune Garde* d'Aniche, avec **Mlle Angèle Trébout**, sera célébré samedi, en l'église paroissiale d'**ANICHE**.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

— On annonce le prochain mariage de **M. Maurice Robert**, fils de M. Robert, banquier au **CATEAU**, avec **Mlle Berthe Collery**, fille de M. Collery, brasseur.

— Nous apprenons des fiançailles de **M. Gustave Lamblin**, brasseur à Ronchin, fils de Mme veuve G. Lamblin-Page, propriétaire, et petit-fils de feu M. J.-B. Lamblin-Prévost, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conseiller d'arrondissement, ancien commandant de « La Garde Nationale à cheval de la place de Lille », avec **Mlle Laure Parent**, fille de Mme Ve Parent-Hoing, petite-fille de feu M. Charles Parent-Parent, industriel à Lille, ancien conseiller municipal.

UN CRIME A SOMAIN

Mercredi dans la soirée, à la suite d'une discussion provoquée par un motif des plus futiles, une femme Tison, ménagère à Somain, a porté un violent coup de couteau à sa belle sœur et voisine, Mme Debruille, âgée de 67 ans.

Le coup, donné avec un couteau de cuisine à lame effilée, a atteint le côté droit du ventre à 4 centimètres au-dessous de la dernière côte.

On croit que l'intestin a été perforé et l'on redoute une péritonite.

La blessée a reçu les soins du docteur Brabant.

La femme Tison a été arrêtée. Elle est âgée de 51 ans.

Jeudi matin elle a été amenée à Douai où, après interrogatoire, elle a été écrouée.

La catastrophe de Zeebrugge

La tempête de ces jours derniers a causé aux travaux du port de Zeebrugge de graves dégâts.

On travaille à Zeebrugge, à l'établissement d'un môle en forme de quart de cercle, constitué d'un côté par une jetée, et de l'autre, dans sa partie concave, par un mur de quai destiné à faciliter l'accostage des bateaux à grand tirant d'eau. Ces deux murs s'avancent parallèlement à 75 mètres de distance l'un de l'autre, et cet intervalle doit être remblayé pour assurer la résistance des deux ouvrages. Le mur de jetée doit avoir une longueur de 1.490 mètres, le mur de quai une longueur de 125 mètres environ.

Ils sont formés par une série de caissons de 25 mètres de longueur chacun, et reposant sur une plateforme de fondation en enrochements. Le travail était complètement achevé sur une longueur de 600 mètres environ ; mais au-delà, les deux murs étaient encore ouverts, l'espace qui les séparait n'ayant pas encore été comblé par les matériaux de remblai.

C'est cette partie — l'autre ayant parfaitement résisté — que la catastrophe s'est produite. Sous la poussée des vagues, cinq caissons de la jetée pesant chacun cinq millions cinq cent mille kilos et représentant 12.000 mètres cubes de béton ont été renversés. Trois d'entre eux ont subi une rotation de 90 degrés ; deux, une rotation de 60 degrés.

Mais les dégâts ne se sont pas bornés à cela : ce remous a été si violent que trois caissons du mur de quai ont été déplacés horizontalement, sans qu'il se soit produit cependant une seule fissure dans leur superstructure.

On évalue les dégâts à deux cent ou trois cent mille francs. La solidité de cet ouvrage d'art ne se trouve en rien compromise par cette catastrophe, attendu que tout n'a pas été achevé et résisté aux assauts de la mer. Mais il y aura un retard dans la réalisation du travail.

LILLE

6 Janvier 1905. — M. Wilmesand, préfet du Pas-de-Calais, est nommé préfet du Nord, en remplacement de M. Salmet-Schneider, appelé au Conseil d'Etat.

Arrestation de M. Brassart

CHAMBRE A LILLE

Depuis quelque temps, des bruits fâcheux circulaient sur le compte de M. Brassart, chanoine, rue Nationale, à Lille ; une instruction avait même été ouverte à la suite d'agissements et une action judiciaire commencée.

L'affaire est actuellement pendante devant le Tribunal correctionnel.

Il y a quelques jours une suspension ou une disparition sensationnelle éclatait soudain. M. Brassart se trouve mêlé à cette affaire.

Faut-il voir là, la véritable cause de l'arrestation ? Peut-être ? En tous cas on donne l'explication suivante :

Il y a quelques jours, M. Tillier, demeurant à Pont-de-Briques, près de Boulogne, réclamait à M. Brassart, une somme de 6.000 francs qu'il lui avait confiée en titres.

Le changeur tergiversant, M. Tillier porta plainte au Procureur de la République. M. Delalé chargé de l'affaire, eut une conférence, jeudi après-midi, avec M. Jérôme, chef de la Sûreté.

A la suite de cet entretien, M. Jérôme, porteur d'un mandat d'amener, se rendit chez M. Brassart et lui demanda de la calmer.

Après un interrogatoire sommaire, M. Brassart fut conduit en voiture au Palais de Justice, où l'attendait M. Delalé.

On fit connaître à l'inculpé l'accusation. M. Brassart manda son avocat, M. Guichard. M. Delalé procéda alors à un interrogatoire.

Le changeur déclara qu'il allait rembourser la somme.

Au bout d'une heure et demie, c'est-à-dire vers 7 h., M. Delalé décerna un mandat de dépôt contre M. Brassart pour abus de confiance ; le changeur fut alors écroué.

Société des Anciens Sous-officiers de Lille. — Le grand concert organisé pour le 22 janvier à l'Hippodrome s'annonce comme particulièrement brillant. Le concours de Mme Fournier de Nosé, de l'Opéra, et de M. David, ténor des Concert Lamoureux, est maintenant assuré. MM. Desmet, le comique bien connu, et Accolet, basse, prix d'honneur du Ministre de l'Instruction publique, se feront aussi entendre. L'excellente musique du 43e de ligne, chef M. Mayeur, et l'Orphéon des Ecoles, sous la direction d'Oscar Petit, interpréteront ensemble le « Chant des Mutualistes » de Roche.

Avec un tel programme le succès est assuré.

Union du Nouveau-Lille (Section de l'Arbonnoise, 7e bureau). — La réunion du comité de section, se tiendra le vendredi 6 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, au Nouveau-Lille, rue Léon-Gambetta, 265.

Ordre du jour. — Révision des listes électorales ; Récapitulatif des renseignements obtenus ; Rentrée des listes ; Présence indispensable.

— La réunion du Conseil d'administration se tiendra le samedi 5 janvier, à 2 h., précises du soir, au Nouveau-Lille, rue Léon Gambetta, 265.

Ordre du jour. — Tombola de fin d'année ; Questions diverses ; Présence indispensable.

La réunion de la Commission des Fêtes se tiendra le vendredi 6 courant, à 8 heures précises du soir, au *Nouveau-Lille*, rue Solférino, 233.

Ordre du jour : Réunion mensuelle de janvier. — Tombola de fin d'année.

Cheval qui s'abat. — Jeudi, M. Chenier, loueur de voitures, rue de la Grande-Allée, passait en coupé, rue de Paris. Le cheval tomba et M. Chenier fut projeté sur la chaussée ; il ne s'est fait heureusement aucun mal. Quant au cheval, il s'est légèrement blessé. Le coupé a été sérieusement endommagé.

Vol à l'étalage. — Mme Lekeuster, 39 ans, boulevard Victor-Hugo, femme Bebeux, a été surprise en flagrant délit de vol de 6 paires de bas déposés à l'étalage de Mme Guise, rue d'Arras, 79.

Servante indélicate. — Céline Pureur, 21 ans, rue des Postes, 206, travaillant en journées chez M. Chef d'hôtel, boulevard Victor-Hugo, 264, s'est fait remettre, sur le nom de son patron, différentes marchandises qu'elle s'est appropriée. Elle est arrêtée.

Vol de charbon. — L'agent Ruckebusch a surpris en flagrant délit de vol de charbon au quai Vauban, un journalier, François Vancauwenberghe, 32 ans, quai Vauban, 11.

L'escroc chéquiste. — Il paraît qu'Armour, l'escroc aux chèques, serait réclamé par une puissance étrangère pour avoir employé, dans un grand port international, le même moyen qu'à Lille afin de se faire des ressources.

Nous n'en disons pas plus aujourd'hui, pour ne pas commettre d'indiscrétions préjudiciables à l'instruction.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
6, rue de Paris, THOMAS-FILS, gare-le-Sec, LILLE

Du 5 janvier

Naissances. — Vembert Séverine, rue Sahopers, 5. — Delvorte Georges, rue des Ragettes, 65. — Lefebvre Pierre, rue d'Austerlitz, 68. — Havrez Madeleine, cour Dubois, 6. — Lefière Marguerite, rue Leflu, 20. — Plessens Kléber, rue Fénélon, 69. — Delemar André, rue Voltaire, 24. — Vanseenbrouck Marie, cour Haquet, 2. — Temmerman Marie, rue de Flandre, 8. — Neydt Yvonne, rue de Wazemmes, 26. — Dupotter Simonne, rue d'Avesnes, 22. — Vilsard Robert, rue du Faubourg-de-Béthune, 5.

Décès. — Verveckes Marie, 36 ans, célibataire, rue Léon-Gambetta, 167. — Vanpeteghem Charles, 1 mois 1/2, rue de Roubaix, 103. — Lefèvre Louis, 58 ans, époux de Hermence William, rue Esquermoise, 3. — Honville Désiré, 53 ans, époux de Colette Tytgat, rue Léon-Gambetta, 271. — Poiret Marie, 3 mois 1/2, cité Delattre, 5. — Caby Jean-Baptiste, 58 ans, célibataire, rue des Postes, 42. — Noirot Ferdinand, 61 ans, époux de Céline Lempe, rue Saint-Sauveur, 88. — Tys Alfred, 70 ans, époux de Céline Hurez, rue Jean-Jacques-Rousseau, 39. — Destailleur Pierre, 3 mois, rue d'Iéna, 88bis. — Vandenhove Pierre, 61 ans, époux de Céline Van Hellem, rue de la Vignette, 41. — Happe Henriette, 43 ans, épouse de Arthur Nouncke, cité Lefebvre, 16.

Delebelle Hortense, 2 ans 1/2, rue des Etaques, 45. — Maete Antoine, 69 ans, époux de Sidonie Deroche, rue du Marché, 169. — Hamers J.-B., 75 ans 1/2, veuf de Rosalie Loquet, quai de la Basse-Deûle, 204. — Vanhoecke Ivon, 69 ans, veuf de Pauline Martin, boulevard Montebello, 195. — De Croman Aurore, 8 mois, rue Léon-Gambetta, 145. — Hustinque Suzanne, 14 ans, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 90. — Degrave Olympe, 23 ans, célibataire, rue à Cinque, 2. — Goller Laure, 56 ans, épouse de Abel Bauvez, rue Pierre-Legrand, 232. — Bengremont Charles, 4 ans, rue d'Arras, 240. — Dejongho Joséphine, 1 mois, rue Fénélon, 23. — Pachy Martha, 47 ans, épouse de Alfred Duchier, boulevard Montebello, 196.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier.* Nouveau parfum exquis

WATTIGNIES. — **Mort de la victime de l'accident de tramway.** — Willems, la victime de l'accident de tramway dont nous avons rendu compte, il y a quelques jours, vient de succomber à la suite de ses blessures, à l'hôpital-Sainte-Eugénie, à Lille.

FEUILLETON N° 29

Cœurs de Héros

(García Moreno et ses amis)

PAR ROBERT DE ROBUR et PONS D'ORTODO

Le général Franco n'osa pas refuser l'entrevue que lui fit demander García Moreno. Il envoya un sauf-conduit aux trois négociateurs pour leur permettre de venir à Guayaquil.

— Général, dit García Moreno à Franco, avant d'être mon adversaire politique, vous êtes enfant de l'Equateur...

C'est à ce titre que je viens vous proposer de faire trêve à nos divisions et d'unir nos forces contre l'ennemi du pays, le Pérou. Pas plus que moi vous ne pouvez accepter le démembrement de notre patrie.

Si c'est ma personne qui vous empêche de reconnaître le gouvernement provisoire de Quito, je vous offre de donner ma démission de triumvir. Un membre du gouvernement de Guayaquil prendre ma place et le titre de général en chef de l'armée vous appartiendra.

Ainsi s'éteindront nos luttes fratricides et nous redeviendrons unis pour combattre l'étranger.

Franco réfléchit quelques secondes, puis répondit d'un ton froid :

— Je ne vois, sénor, aucun inconvénient, du moins en ce qui me concerne, à accepter vos propositions. Mais nos querelles ont été trop vives pour que nos partisans, même si nous consentions pour un temps à oublier nos discordes, puissent faire de même.

— Quand ils verront que nous n'agissons que pour le bien du pays, réplique García Moreno, ils ne feront pas d'opposition.

C'est à nous, ajouta-t-il d'un ton ferme et en regardant bien en face son interlocuteur, à leur prouver tout d'abord la sincérité de nos intentions. Etes-vous décidé, général, à combattre les injustifiables prétentions du Pérou ?

— Jusqu'ici, répondit Franco en éludant la question, je n'ai pas eu officiellement connaissance de ces prétentions. Si elles sont ce que vous dites, il sera toujours temps de les discuter.

— Les discuter ! réplique en s'animant le chef des patriotes. Les combattre, voulez-vous dire ! On ne discute pas avec son ennemi. Supporterez-vous plus longtemps le blocus de Guayaquil par la flotte péruvienne ?

— Que puis-je faire pour l'empêcher ?

— Signifier au président Castilla que nous n'avons nullement besoin de son intervention dans nos affaires politiques. Le prix de ses bons offices est trop élevé...

S'il refuse de rappeler ses navires, nous entrerons en lutte avec lui. Je vous propose même de vous amener immédiatement des renforts à Guyaquil pour commencer les hostilités.

— Vos troupes ici ! s'écria Franco avec vivacité. Oh ! Cela n'est pas nécessaire. Le Pérou ne songe nullement à me... à nous combattre. Votre plan me paraît irréalisable. Il est inutile de pousser plus loin la conversation. Brisons-là.

— Votre refus d'un arrangement, répliqua García Moreno avec amertume, me prouve, général, qu'il existe une entente entre vous et Castilla. Puisque vous refusez de sauvegarder avec moi l'intégrité du territoire équatorien, je vous laisse la responsabilité de vos actes. Beaucoup les jugeront anti-patriotiques.

— Vous le prenez de bien haut, sénor, riposta Franco, la voix tremblante de colère. Le sauf-conduit que je vous ai délivré, ne saurait vous donner le droit de me braver. Prenez garde à vous !

— Je ne vous brave pas, général. Je cherche seulement à vous faire entendre raison. Je n'ai pas réussi... je le regrette profondément pour l'Equateur... et aussi pour vous. Entre nous deux le pays jugera qui a le mieux rempli son devoir de patriote.

Sur ces mots, la conférence prit fin. García Moreno partit aussitôt pour Quito en compagnie d'Olivarès. Il voulait visiter les troupes échelonnées sur les hauts plateaux et les passer en revue avant leur entrée en campagne.

L'attitude hostile de Franco rendait en effet la guerre civile inévitable. Elle ne pouvait tarder à éclater plus acharnée que jamais.

Secrètement, Taillade, laissant partir en avant García Moreno et Olivarès, resta à Guayaquil. Il avait à s'y occuper, pendant quelques jours, des approvisionnements nécessaires à la fabrique d'armes de Chillo. Les trois amis avaient convenu de se retrouver en route.

Jeanjean avait revu son maître avec bonheur. Il jugea l'occasion favorable pour quitter le service de Franco et, sans tambour ni trompette, prit le clef des champs.

A son grand regret, il laissa le malheureux Rufin en prison, attendant le bon plaisir du général pour recouvrer sa liberté.

Vainement Taillade essaya-t-il de parvenir jusqu'à son compatriote. Il put seulement lui transmettre l'avis qu'on travaillait à sa délivrance.

Le maître et le domestique ne s'attardèrent pas aux environs de Guayaquil. En toute hâte, ils se dirigèrent vers la montagne.

Le lendemain de leur départ, ils arrivèrent à une méchante auberge. Ils comptaient y passer la nuit.

Au moment où ils allaient frapper à la porte, ils s'arrêtèrent surpris. A l'intérieur, des voix rudes prononçaient avec colère le nom de García Moreno.

Intrigué et inquiet à la fois, Taillade dit tout bas à Jeanjean :

— Ecoutons ! Ne fais pas de bruit.

— Il nous faut à toute force, criait une voix impérieuse, mettre la main sur lui et sur ses compagnons. Franco m'en a donné l'ordre exprès, et vous savez que le général ne plaisante pas.

— Mais je connais cette voix, Jeanjean, fit Taillade.

L'ingénieur descendit rapidement de son cheval. Il s'approcha à pas de loup en retenant son haleine. Par une fente, la lumière passait à travers la cloison en bambou. Taillade regarda.

— Je ne me trompais pas, dit-il sourdement. C'est Zamora.

— Reposez-vous bien cette nuit, reprit à ce moment la voix de l'intérieur. Demain nous repartirons à toutes brides et nous tâcherons de gagner la prime qui nous a été promise... Il ne faut pas que d'autres la gagnent à notre place.

— Une fois García Moreno tombé entre nos mains, demanda une seconde voix, qu'en ferons-nous ?

— Ce que vous en ferez ? Vous le tuerez, parbleu. De cette manière il ne nous gênera plus.

— Oh ! le misérable ! s'exclama Taillade en se reculant précipitamment. Vite, Jeanjean, repartons. Essayons de rejoindre nos amis pour les avertir.

Les deux cavaliers tournèrent bride à l'instant et s'éloignèrent de toute la vitesse de leurs bêtes. Peu leur importait le danger de s'écraser sur un rocher ou de se casser le cou. Ce qu'il fallait avant tout, c'était échapper aux mains des émissaires de Franco et prévenir García Moreno.

Parfois cependant, les fugitifs étaient obligés de ralentir l'allure de leurs chevaux pour les laisser souffler. Alors ils tendaient l'oreille et ils écoutaient anxieusement si un galop ne retentissait pas derrière eux.

Enfin, ils arrivèrent à la halte suivante et y retrouvèrent García Moreno et Olivarès, qui voyageaient à petites journées pour donner à Taillade le temps de les rejoindre.

La troupe repartit en toute hâte. Elle prit des chemins de traverse et s'engagea dans la montagne pour dépister les espions.

De temps à autre, les fugitifs se retournaient. Ils feuilletaient du regard le chemin parcouru et ils s'effrayaient de voir s'ils étaient poursuivis. Ils étaient résolus à vendre chèrement leur vie. A Guamanda, ils se considérèrent comme définitivement hors de l'atteinte des émissaires de Franco. Ils s'arrêtèrent quelques jours.

García Moreno en profita pour examiner les recrues qui étaient cantonnées aux environs.

De là, il repartit avec ses compagnons pour Riobamba. Dans cette ville se trouvaient les troupes commandées autrefois par Urbina et qui s'étaient ralliées au gouvernement de Quito.

García Moreno avait entendu dire que le général Franco entretenait des intelligences avec plusieurs officiers et, il avait appris qu'une sourde agitation commençait à se manifester parmi les soldats, plutôt brigands que militaires, habitués par leurs chefs précédents à l'indiscipline et au pillage. Il voulait se rendre compte par lui-même de cette situation.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
POUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les PP. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GILLAUD, 74, Rue Nationale, LILLE